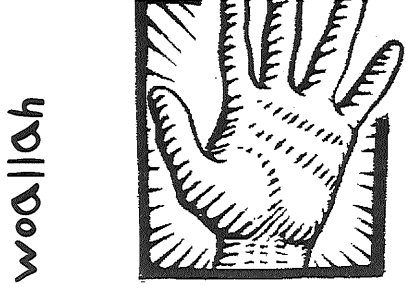

Qui a tué Makomé ?

Makomé, 18 ans, tué dans un commissariat, a-t-il été victime d'un mauvais flic, de l'ambiance raciste qui règne dans la police ou d'une société qui ne sait pas (ou ne veut pas) contrôler ses policiers ?

Un mois après les élections professionnelles dans la police en tenue, nous avons rencontré un policier qui travaille dans le XVIII ème arrondissement de Paris, où est mort Makomé. La percée de l'extrême droite y a été particulièrement forte : un agent sur trois a voté pour des listes extrémistes. En nous livrant son témoignage, ce policier a tenu à conserver l'anonymat.

Porte à Porte : **existe-t-il un climat favorable à l'installation de l'extrême-droite dans votre commissariat ?**

Le policier : oui, je crois. Par notre situation géographique nous sommes fréquemment confrontés à des délinquants d'origine immigrée. Certains reviennent très souvent pour différents délits. Alors cela influence le comportement de certains policiers qui ne comprennent pas toujours les causes sociales de la délinquance. Ils croient que la Justice ne fait pas son travail. Ils deviennent blasés et se portent vers l'extrême-droite.

Porte à Porte : **y-a-t-il parfois des dérapages violents de la part des policiers de votre arrondissement ?**

Le policier : c'est sûr, il y en a. Les exemples qui reviennent le plus souvent sont par rapport à la compagnie de district (NDLR : unité chargée uniquement du contrôle de la voie publique). Déjà, entre fonctionnaires, on se dit pas 2ème Compagnie de district, on dit plutôt "2ème Panzer". Ils ont des méthodes un peu "musclées", des idées, un esprit peut-être, qui se rapprocherait de ça (1).

Porte à Porte : **avez-vous déjà assisté à un dérapage ?**

Le policier : oui. On peut prendre le cas d'une personne qu'on soupçonne d'avoir volé un véhicule ou d'avoir volé dans un véhicule. On est persuadé que c'est elle. On est sûr. Eh bien, des fonctionnaires vont la frapper pour qu'elle avoue afin de l'interpeller et de faire tenir l'affaire. Seulement certains travaillent comme ça. Il ne faut pas généraliser, c'est une minorité. Mais ça existe.

Porte à Porte : **ces comportements peuvent être liés à la couleur de peau ou au faciès ?**

Le policier : Tout à fait.

Porte à Porte : **que peut faire un policier opposé à ce genre de comportement lorsqu'il assiste à des brutalités ?**

Le policier : Le conseil qu'il peut avoir c'est de dire qu'il n'a rien vu. Au cas où il dénonce des brutalités dans un rapport, il est immédiatement mis en quarantaine par ses collègues, sans compter que pour l'administration, il sera dans le collimateur en permanence. Sa vie professionnelle est terminée.

Porte à Porte : **après ces élections, vous êtes inquiet pour l'avenir du métier de policier dans votre commissariat ?**

Le policier : oui. Parce que certains fonctionnaires risquent d'être influencés. Pour la majorité, ça ne devrait pas avoir d'incidence. En tout cas, je l'espère. Comme j'espère que ce type de score ne se reproduise plus, sinon, on va au-devant de graves problèmes...

(1) La deuxième compagnie de district parisienne a voté à 44% pour le Front National Police.

Propos recueillis par Paul Deslandes.

1993, affrontements entre manifestants et policiers aprés la mort de Makomé.© Grégoire Korganow

Marie-Paule Pioli et Francis Terquem, avocats de la famille de Makomé, mettent en perspective le récent jugement de cette affaire avec les problèmes actuels de la police et de la justice.

Porte à Porte : **est-ce-que vous êtes satisfaits du verdict ? Est-ce-que vous pensez qu'il est exemplaire ?**

Marie-Paule Pioli : Il est exemplaire parce-qu'aucun verdict de ce type n'a été rendu à ce jour contre un policier. Il convient évidemment de dire que les faits étaient eux-mêmes uniques en leur genre. Mais il n'y a pas à être satisfait ou pas, on prend acte d'une décision de justice qui condamne un homme qui est un policier qui a commis un meurtre, à une peine qu'on peut critiquer dans la mesure où il est fréquent que la Cour d'assises prononce des peines supérieures dans des affaires où des meurtres sont commis, mais en tout état de cause ce n'est pas non plus un verdict qu'on peut qualifier de laxiste.

Porte à Porte : **l'inspecteur Compain est-il une exception ou un révélateur de la police d'aujourd'hui ?**

M-PP : Ce qui est apparu au cours de l'audience, c'est la confirmation nette et précise que l'utilisation d'une arme dans un commissariat par des fonctionnaires de police au cours d'une garde à vue est fréquente. Quand le policier s'empare de son arme, deux de ses collègues sont là mais croient que c'est une arme à grenaille, donc ils ne l'empêchent pas de menacer Makomé ! Si véritablement c'était un comportement inhabituel, choqués, ils auraient eu une réaction immédiatement. Or, ils ne l'ont pas eu, se sont détournés et sont partis.

Porte à Porte : **le principe de la garde à vue sans avocat, est-il en cause ?**

Francis Terquem : Moi je suis pour la garde à vue car je ne perds pas l'idée que la délinquance doit être réprimée. La garde à vue, c'est-à-dire une période courte durant laquelle l'individu est placé dans des conditions où il doit répondre d'un certain nombre d'actes et être privé de contacts avec l'extérieur pour notamment ne pas prévenir d'éventuels complices ou ne pas se confectionner d'alibi, ne doit surtout pas être remis en cause.

La remettre en cause signifie changer totalement de type de procédure. On passerait d'une procédure inquisitoriale, la nôtre, à une procédure accusatoire, l'américaine qui, compte tenu de l'état d'esprit de la police française, serait beaucoup plus dangereuse encore que la situation actuelle où le juge intervient. Même si cela reste purement formel, les policiers restent sous l'autorité du juge. Si on change de procédure, on passe à une inégalité totale entre les citoyens car alors la police devient totalement autonome. Il y aurait d'un côté ceux qui auraient les moyens financiers importants d'organiser une véritable contre-enquête à celle de la police pour mener leur défense, et de l'autre ceux qui ne les auraient pas. C'est le système américain dont on a vu les ravages à-travers l'affaire OJ Simpson où quelqu'un de moins fortuné n'aurait pas pu organiser une telle défense en fournissant autant d'éléments. C'est pourquoi je suis donc pour la garde à vue, mais il faut, pour qu'elle fonctionne, que les policiers adoptent personellement un comportement qui soit républicain. Le problème des relations entre la police et la jeunesse a dépassé le cadre de la réforme. Il faut engager un vrai débat de fond pour savoir ce que la nation attend de ses forces de l'ordre. Attend-elle qu'elles fassent respecter un ordre semi-apparent, qu'elles soient une sorte d'acteur de l'exclusion ou un autre rôle social ? Est-ce-que son rôle est vraiment d'aller casser la gueule des jeunes dans les cités ?

Porte à Porte : **faut-il alors changer la loi ou la police ?**

FT : Les deux ! On peut faire les meilleures lois du monde, si ceux qui sont chargés de les faire respecter les détournent, on aura toujours un problème. Par exemple, on constate la multiplication à Paris d'une procédure qui n'était plus utilisée du tout : le dégrisement. On peut être détenu en prison sans être en garde de vue le temps de dessaoûler. La limite du dégrisement est la capacité du détenu à comprendre qu'on va le mettre en garde à vue, qui implique qu'il rencontrera un avocat et qu'un juge sera averti de sa détention. Personne ne contrôle l'ivresse, on peut donc détenir comme ça des gens pour une durée illimitée, à la libre appréciation des policiers. L'utilisation de cette procédure prend depuis deux ans des proportions complètement hallucinantes !

Propos recueillis par M.L

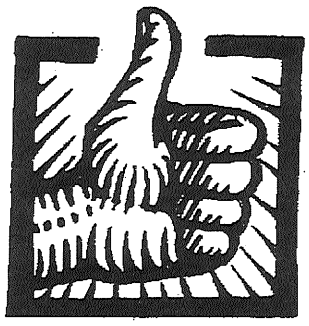

Repères

La Maison des Potes se situe à l'entrée du quartier de la Meinau qui compte plus de 17000 habitants. Les associations y sont très actives, dans les domaines les plus variés. Elles se regroupent au sein du Collectif des Associations de la Meinau, auquel la MdP a adhéré depuis peu. Le prochain temps fort pour nous tous sera la fête annuelle du quartier le 22 et 23 juin prochain.

A la Maison des Potes on trouve :
SOS Racisme qui tient ses permanences le mercredi après-midi avec les conseillers juridiques bénévoles qui accueillent et aident les victimes des lois Pasqua. SOS lance en ce moment, avec d'autres organisations de jeunesse, une campagne contre l'extrême droite.

Les lycéens de la FIDL qui défendent les droits des lycéens, mais qui interviennent également sur tout ce qui les concerne et les révolte : le racisme, les essais nucléaires, le Sida.... On les trouve le mercredi après-midi à la MdP.

On trouve aussi le collectif «Algérie Urgence» de Strasbourg avec lequel nous avons organisé des débats sur la situation en Algérie. Le rôle de ce collectif est également de faciliter l'accueil et les démarches administratives des Algériens victimes de la violence politique dans leur pays.

Et enfin il y a aussi un groupe de femmes militantes de différentes associations, françaises, du Maghreb ou d'Afrique noire. Elles préparent ensemble l'A.G. des femmes actives en banlieue qui se déroulera le 8 mars à Paris, par la réalisation d'un document vidéo "Parcours de Femmes", composé de portraits de femmes militantes.

Just do it

La Maison des Potes de Strasbourg

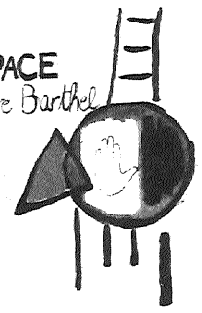

Jean-Pierre a fondé l'entreprise d'insertion "Alsace Alternative" pour la réinsertion progressive des ex-détenus en 1979, S.O.S Racisme-Strasbourg en 1985 puis la Maison des Potes en 1992. A sa mort, en 1994, nous avons décidé ensemble de pérenniser son action. C'est ainsi que l'espace «Jean-Pierre Barthel» a été inauguré le 25 mars 1995 en présence du maire de Strasbourg. «Aprés Travaux» a pris la suite «d'Alsace-Alternative» et une nouvelle génération, les rênes de la Maison des Potes. Aperçu, un an aprés.

Juillet 95, Potes de tous les pays...
En juillet, dans le cadre de la campagne "Tous différents tous égaux", 2000 jeunes ont été reçus à l'initiative du Conseil de l'Europe. Plusieurs associations, dont la MdP, avaient été sollicitées pour animer 27 ateliers autour des thèmes du racisme et de l'intolérance. Une trentaine de jeunes se sont retrouvés dans l'atelier encadré par la MdP sur la violence et le racisme. Chaque jour un représentant d'une association présentait son plan d'action. Les discussions se poursuivaient le soir en forum, sur la politique, le social ou la culture. Pour certains comme les jeunes de l'ex-Yougoslavie, cette semaine aura été un peu moins glorieuse, mais hélas ils y sont habitués.
En tout cas le ton a été donné le jour de la clôture de la semaine. Les participants ont montré qu'ils voulaient aller bien au-delà d'une semaine de réflexion contre le racisme.

Cette campagne "Tous différents tous égaux" a été pour nous l'occasion de tisser des liens avec les jeunes des quartiers de Strasbourg qui y participaient. La rencontre nous a donné l'envie d'aller plus loin, de mobiliser les jeunes mais aussi les gouvernements et les politiques.

Vigipirates est dans le tram
Octobre 95, changement d'ambiance. Comme dans d'autres villes de France, les militaires en tenue léopard patrouillent dans les rues. La tension monte dans les quartiers : voitures brûlées, bouteilles d'essence jetées dans le tram et début d'incendie dans une école. Grâce à quelques images T.V. savamment distillées, le téléspectateur a l'impression de découvrir un bronx alsacien. Pour couronner le tout, une intervention musclée des flics a eu lieu dans une rame du tram en plein centre-ville contre des jeunes du quartier de Cronenbourg. Cette "animation" nocturne finira par une véritable ratonnade dans le quartier le soir même. Cette intervention "anti-terroriste" (!) suscitera une bonne réaction des habitants, toutes générations confondues. Soutenue par des associations du quartier, la population s'est constituée en Collectif avec la Maison des Potes et SOS Racisme pour dénoncer les violence policières.

Les Potes de Strasbourg, champions à Toulouse

C'est dans cette ambiance tendue que nous avons préparé le Tournoi des potes de Toulouse. La participation des jeunes des quartiers de Strasbourg a dépassé nos espérances : 4 équipes de 4 quartiers différents sont partis à Toulouse, et par dessus le marché l'une d'entre elles a remporté la coupe ! Une seule ombre au tableau : l'équipe de basketteuses du Neuhof n'a pu se mesurer à d'autres équipes, faute de combattantes. Nous avons donc décidé de relever le défi, en organisant avec Zora et son équipe une rencontre de basket féminin à Strasbourg en avril.

L'action et la réflexion
Après les événements de l'automne dernier, le Pacte de relance pour la ville (ex-Plan Marshall) était attendu à Strasbourg avec une certaine impatience, mais sans trop d'illusion. Le moins que l'on puisse dire, c'est que les premières propositions du gouvernement ont été accueillies avec scepticisme. La Maison des Potes a décidé de lancer le débat avec le réseau associatif local. Une délégation de strasbourgeois composée de militants de la MdP, de SOS Racisme, de l'association "J'assume" et de jeunes a participé aux États Généraux des quartiers les 3 et 4 février à Paris. Pour élargir le débat, nous allons organiser des Assises Locales à Strasbourg, fin mars, afin d'élaborer nos propres propositions.

Laurent Fritz et Cécile Brafman

Nicole,
Avec ta sincérité à dire les sentiments, les douleurs de la vie, les angoisses devant la mort, tu nous a appris à ouvrir les yeux, tu nous a poussé à refuser l'hypocrisie,
Tu voulais ouvrir les yeux du Maire, du Préfêt, des Juges sur la solitude des gens malades du sida et la douleur des toxicomanes,
Tu voulais qu'on arrête d'avoir peur d'eux et de les pourchasser.
Tu étais emplie d'énergie, tu voulais t'en sortir et donner un coup de main aux autres. Mais il y avait trop peu de mains tendues vers toi, chacun ferme ses fenêtres et se protège dans son petit chez soi.
Nicole, pour supporter la douleur de la vie, tu voulais une famille de Potes solidaires, attentifs et sincères,
La poudre t'a emporté, elle a troqué sa chaude robe aux milles paillettes contre un blanc et froid linceul.

Les Potes de la Grande-Borne, Grigny.

Nicole avait 26 ans
et un petit garçon de 5 ans

Nous apprenons avec peine le décès de Ahmed Mahfoudi, président de l'association «Ahl el Hal».
Il s'était fait connaître et apprécier de nombreux Clermontois en s'identifiant complément à son quartier "Le Mazet", dont il avait su faire un beau creuset de fêtes.

La fondation de l'association «Ahl el Hal», la participation au mouvement beur, la création de SOS Racisme puis de la Maison des Potes, sont quelques uns des jalons dans son inlassable combat en faveur des droits de l'homme et des opprimés.
Tous ceux qui l'ont connu et aimé, garderons l'image d'un tempérament chaleureux, maniant avec humour la dérision, celle d'un artiste intransigeant sur les vrais valeurs.

Découvrez la Norvège

En Norvège, "Atlantis Youth Exchange" est l'agence nationale pour le programme «Les Jeunes pour l'Europe» (Youth for Europe). Ce programme à l'initiative de la Communauté Européenne est destiné à encourager la mobilité des jeunes en Europe. Le but est de familiariser les jeunes avec les aspects économiques, sociaux et culturels d'autres pays d'Europe à travers des échanges.

«Les Jeunes pour l'Europe» est ouvert aux jeunes de 15 à 25 ans qui habitent dans les pays membres de l'Association Européenne de Libre Échange ou de la Communauté Européenne.

Rolf Honfmogst.
18 - 0655 Oslo NORWAY
Tél 47 22 67 00 43 - Fax 47 22 68 08

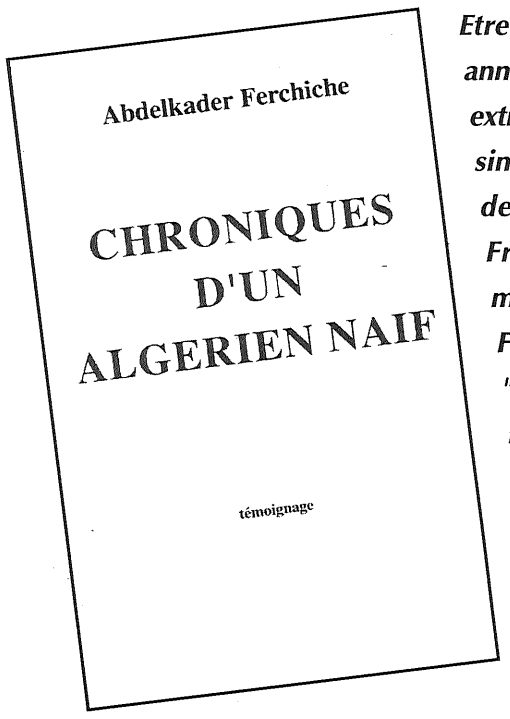

Etre journaliste en Algérie, ces dernières années, avec la montée en puissance des extrêmistes de tous bords, ce n'est pas une sinécure. Encore moins lorsqu'on est à demi-étranger, venu de la lointaine France, attiré par le pays où on n'est même pas né. Le cas d'Abdelkader Ferchiche est vraiment particulier. Dans "Chroniques d'un Algérien naïf", il raconte le tumultueux parcours qu'il a vécu, depuis le jour où il a décidé de rentrer au pays des ancêtres, par défi et par idéal, jusqu'au jour où il dut le quitter, par la force des baïonnettes.

Disponible chez ADA. 0 bis rue, Clotilde Nicolas, 26200 Montélimar. Au prix de 120 francs, frais de port compris.

parlons-en

PRISON

Le SIDA en liberté

Didier Robert est militant à ASUD. Il a connu la réalité du sida en prison à travers ses incarcérations à la Maison d'arrêt de la Santé.

Pote à pote : **Comment as-tu été confronté au sida en prison ?**

J'ai appris ma séropositivité en prison en 1988 suite à un zona : ils m'ont fait le test du HIV sans prévenir, comme ça ! A cette époque là, il n'y avait aucun suivi ni médical, ni psychologique : c'était vraiment l'annonce et puis "au revoir !". Le seul suivi, c'était le test de contrôle 3 mois après.

En prison, quand t'es séropo, tu ne vas pas le gueuler sur les toits ; donc il y a toujours le même médecin pour tout le monde. Mais une fois on est rentré dans une salle. On était 5-6, on savait tous qu'on venait pour la même chose, mais on ne se le disait pas ; et puis ils ont fait entrer un lascar : le mec il était vraiment malade incroyable (il arrivait pas à marcher, il arrivait pas à se tenir debout) ; et bien ils l'ont fait poireauter pendant 3 heures dans la salle d'attente. Ce mec là, il devait lui rester un mois ou deux à vivre ; c'était horrible à voir. Et bien je peux te dire que quand on est séro, tu te prends une claque dans la gueule ! Et puis même un mec comme ça tu ne le fais pas déplacer (il faut aller le voir dans sa cellule). Donc au niveau médical, il y avait vraiment des trucs craignos qui se passaient dans les taules.

Pote à pote : **Pour quelles raisons ça a changé ?**

Ils se sont aperçus que ça devenait vraiment craignos : il y avait de plus en plus de séropos ! Et puis la came en prison, c'est une réalité... Mais ils n'ont pas suffisamment réagi. Par exemple, en 1988 on savait qu'il y avait le sida ; mais ils ne distribuaient pas de capotes. Quant aux pompes... alors là tu flippes : les pompes artisanales, tu tombes par terre ! Par exemple, on peut se servir d'une antenne de télévision à laquelle on ajoute une aiguille. Mais alors l'aiguille elle fait au moins 50 bras ! Elle dure un mois dans la taule : elle est limée... Il y a aussi les stylos bic cristal. Enfin y'a des trucs hallucinants. Des fois, il y a carrément des vraies pompes ; mais c'est des grosses seringues.

Ils refusent totalement la distribution des seringues : c'est reconnaître qu'il y a de la came, et ils ne veulent pas. Ils préfèrent que les mecs crèvent tout simplement ; ils s'en foutent.

La prévention du sida et de la toxicomanie en prison, pour moi elle est quasiment inexistante. A part donner des préservatifs. Mais bon ils donnent des préservatifs pour ceux qui ont des relations homosexuelles, mais pas dans les parloirs avec une nana. Ca c'est pas reconnu : si la nana elle se fait serrer avec une capote dans le parloir, ils vont faire des rondes autour du machin. Si tu te fais serrer en train de...., alors là ! Le mitard, direct ! Par contre les relations homosexuelles, rien.

Pote à pote : **Et comment elle arrive la came en prison ?**

Elle rentre... Mais elle rentre de tous les côtés ! Tout le monde le sait.

Pote à pote : **Et l'eau de javel par exemple ?**

Tu crois qu'ils veulent donner de l'eau de javel ?! Pour laver ta seringue, ils te filent rien ! Imagine, t'as droit à deux douches par semaine... et si t'as de la chance d'avoir de l'eau chaude...

Pote à pote : **L'arrivée de l'antenne hospitalière de Cochin a-t-elle changé la situation à la Santé?**

Déjà tu pouvais parler. Il m'arrivait de rester une heure avec le toubib parfois sans parler de la maladie. On parlait de dehors, des projets, de plein de trucs...

Pote à pote : **Et avec le médecin de la prison ?**

Ben non. Déjà, lui si tu le vois... T'écris une lettre le lundi, t'as peut-être une chance de le voir deux mois après. Pareil pour le dentiste. Au niveau médical, c'est une histoire de dingues.

Pote à pote : **Et les bilans sanguins, tu les faisais régulièrement ?**

Au début, en 88, non. C'est ce que je te disais : il n'y avait aucun suivi, à part le test de confirmation. Quand je suis sorti de taule, je savais pas où aller. De toute façon, j'étais séropo mais j'avais personne à qui en parler. Enfin je refusais de le dire et d'en parler.

J'ai commencé l'AZT parce que je commençais à avoir les T4 qui se cassaient la gueule. C'est le médecin de l'hôpital qui m'a conseillé.

Pote à pote : **Quand tu es sorti, as-tu continué à être suivi par eux ?**

Non, les premières fois où je sui sorti (en 89 et en 93), je ne m'en suis pas occupé. J'étais suivi médicalement en taule, mais pas psychologiquement, donc j'étais pas prêt. Et à cette époque là, je refusais toute aide.

J'ai commencé à prendre conscience sur un truc banal. Un mec m'a parlé de l'antenne toxico d'un hôpital psychiatrique à la Santé. On y avait accès à des activités. Au début, j'y suis juste allé pour les activités : ça me permettait de sortir de ma cellule. Tout le bordel toxico, je m'en foutais complètement. Mais dans cette antenne, t'étais obligé de voir un psy une fois par semaine. Là, au bout d'un moment, j'ai commencé à prendre conscience. Au niveau moral, ça m'a vachement aidé de parler

Et puis il y avait des associations qui venaient te voir en prison. J'ai su fin 93 par un toubib qu'il y avait des gens de AIDES qui venaient dans les prisons. Mais c'était pas évident rapport aux matons : ils mettaient plein d'obstacles ou de mauvaise volonté.

Quand les visiteurs de AIDES venaient, j'étais vraiment content de les voir. C'était un truc bien, qui se faisait comme ça. C'est les seuls gens avec qui tu peux parler, puisqu'ils connaissent ton problème. Et puis c'est marrant, mais j'avais plus de facilités de parler avec des gens que je ne connaissais pas qu'avec des gens que je connaissais. Par exemple ma mère sait pas ce que c'est le HIV...

Ca m'a vraiment aidé. C'est des trucs qui sont vraiment bien mais qui ne sont pas suffisamment faits. Il devrait y en avoir en pagaille des trucs comme ça, en pagaille.

Propos recueillis par Olivier Maguet

AIDES en prison

Depuis 1991, AIDES forme le personnel pénitentiaire et effectue des actions de soutien et de prévention auprès des détenu(e)s, de deux façons :

- des volontaires de AIDES rencontrent individuellement et à leur demande des détenus touchés par le virus du sida ; le volontaire de AIDES intervient dans la plus grande discrétion, avec le statut de simple visiteur, afin de respecter la confidentialité ;
- d'autres volontaires animent régulièrement des réunions d'information et de prévention

25 comités régionaux AIDES interviennent dans plus de 40 établissements pénitentiaires.

Mais, l'état des lieux est parfois catastrophique.

Ainsi, malgré les circulaires du 17 mai 1989 et du 8 décembre 1994, toutes les prisons ne mettent pas à disposition des préservatifs. De plus, il ne faut pas confondre mise à dispostion et accessibilité du préservatif.

AIDES demande que les points de distribution des préservatifs et du gel soient étendus pour permettre une réelle accessibilité, une confidentialité et une plus grande acceptation par les détenus et le personnel pénitentiaire, du préservatif en milieu carcéral. N'occultons pas ce qui existe : la sexualité en prison.

En 1994, 33 seringues ont été trouvées lors de fouilles. Les détenus se partagent des seringues qu'ils se fabriquent ou qu'ils ont obtenues via le personnel ou l'extérieur.

Dans la majorité des prisons, l'administration refuse de délivrer de l'eau de Javel, au mépris des conditions minimales d'hygiène et de salubrité prévues par le Code de Procédure Pénale (C.P.P.), avec tous les risques de contamination que cela comporte (sida, hépatites).

Selon la loi du 18 janvier 1994, les prisons ont l'obligation de passer une convention avec un hôpital de proximité qui prendra en charge les soins des détenus. Deux ans après, l'ensemble des conventions n'est pas signé (ex : la Santé à Paris, Fresnes...).

Suite à une directive européenne, depuis janvier 1993 les prisons avaient une possibilité de passer une convention avec un Centre de Dépistage Anonyme et Gratuit. Seuls 41 établissements l'ont fait alors que la circulaire du 8 décembre 1994 en fait une obligation.

Aujourd'hui, l'égalité et l'équité d'accès à la prévention et aux soins ne sont pas respectés. Nous notons des différences énormes d'une prison à une autre. Une loi ne réformera rien si les moyens humains et financiers ne suivent pas.

D'autres textes doivent en revanche être modifiés. Ainsi, l'aménagement des peines pour raisons sanitaires des détenus malades doit être amélioré. Aujourd'hui, cet aménagement est assujetti à des conditions de délais (excepté pour la grâce médicale, mesure exceptionnelle et de dernier ressort appartenant au Président de la République). L'évolution de la maladie étant imprévisible, la prise de décision soit du ministère de la justice, soit du juge d'application des peines doit intervenir immédiatement avec la possibilité de faire appel de la décision de rejet.

La France doit respecter les directives européennes recommandant la libération anticipée des malades du sida pour raisons humanitaires afin de leur permettre de mourrir dans la dignité et la liberté.

Cette même directive recommande de veiller à la réduction des risques de transmission du VIH. Il appartient aux autorités carcérales d'envisager de mettre en oeuvre des programmes appropriés d'éducation ainsi que la possibilité de distribuer des aiguilles stériles.

Le ministre de la justice a lui même rappelé que la drogue circule en prison. Mais au delà du simple constat, à quand les moyens ? N'oublions pas que le détenu est avant tout un citoyen avec des droits.

Hervé Robert, responsable du groupe prison AIDES ILE-DE-FRANCE

- AIDES Fédération,
23, rue de Chateau-Landon 75 010 PARIS
- Ligue juridique AIDES Sida Info Droit (chaque mardi de 17h à 22h) : 36.63.66.36

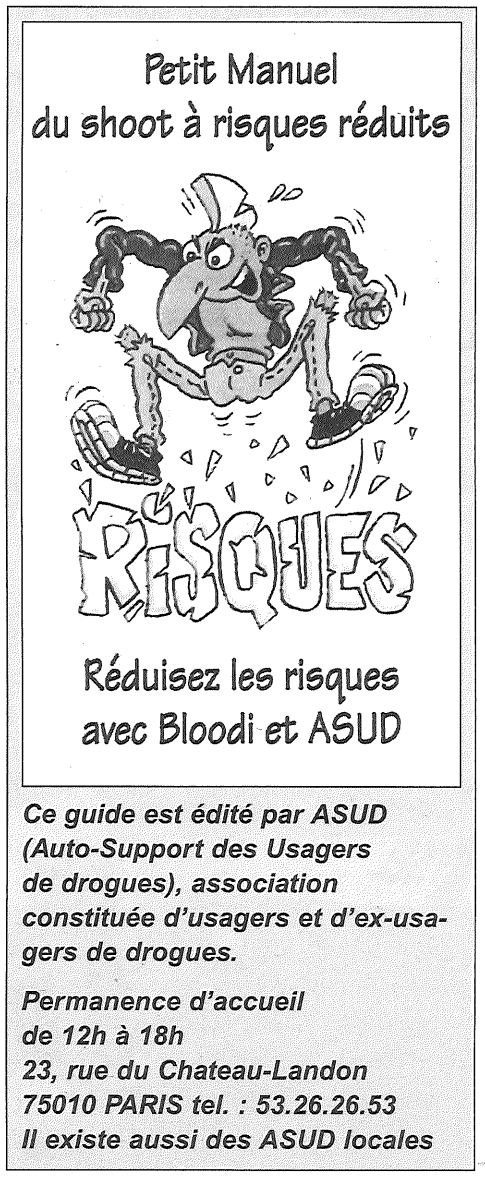

Ce guide est édité par ASUD (Auto-Support des Usagers de drogues), association constituée d'usagers et d'ex-usagers de drogues.

Permanence d'accueil de 12h à 18h 23, rue du Chateau-Landon 75010 PARIS tel. : 53.26.26.53 Il existe aussi des ASUD locales